

2023

 CPTS
La Salamandre



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Exercice mars 2023 / mars 2024

SOMMAIRE



3. Le mot des co-présidentes

4. Préambule

1.

5. Projet associatif

6. Un acteur stratégique local

6. Un ancrage territorial

7. Un Conseil d'Administration pluriprofessionnel

8. Une équipe salariée dédiée

9. Une collaboration entre équipe salariée et professionnels de santé

10. Des ressources humaines

11. Des objectifs stratégiques

2.

10. Projet de santé : bilan des actions engagées

11. **Mission 1** : Accès aux soins

14. **Mission 2** : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

16. **Mission 3** : Développement des actions territoriales de prévention

19. **Mission 4** : Gestion de crise

20. **Mission 5** : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

21. **Mission 6** : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire



23. Glossaire

LE MOT DES CO-PRÉSIDENTES

Chers amis, chers adhérents, chers partenaires,

Nous avons le plaisir de vous adresser le bilan d'activité de la CPTS La Salamandre pour l'exercice de mars 2023 à mars 2024. Cette année fut encore une fois riche de transformations pour notre jeune association. Le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre, Thibault Parenteau, et le bureau a été renouvelé avec l'arrivée de Sahar Iravani comme trésorière et de Juliette Nourisson comme co-secrétaire générale. Notre équipe salariée a également été renouvelée, avec l'arrivée de Rémi Delfour-Peyrethon comme coordonnateur du projet de santé en janvier 2024, ce qui a permis de déployer une méthodologie de projet plus efficiente.

Notre ambition a été de répondre aux enjeux territoriaux de santé au travers de nos 4 missions socles et nos 2 missions optionnelles, en construisant un travail collaboratif fructueux entre équipe salariée, administrateurs et adhérents, au travers de la gestion de projet, de la gouvernance de la CPTS et de la mise en œuvre des actions sur le terrain. C'est un défi quotidien qui nous oblige à réfléchir à la place de chacun selon ses compétences, sa disponibilité et son engagement au sein de l'association.

Notre association a déployé plus de missions, avec l'avènement de la mission « gestion de crise » depuis cette année, plus de fiches action, sur un territoire élargi à 5 communes supplémentaires, accueilli plus de référents de groupe de travail, augmenté la participation aux groupes de travail, convaincu de nouveaux adhérents, venant d'horizons de plus en plus variés avec l'élargissement de l'adhésion aux professionnels de santé retraités et étudiants, ainsi qu'aux salariés.

Nous souhaitons remercier tous les membres actifs de l'association et particulièrement les membres du conseil d'administration, ainsi que l'équipe salariée : tous ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à ce déploiement.

Se déployer nous oblige : la CPTS La Salamandre est aujourd'hui identifiée comme un acteur incontournable de l'organisation de l'offre de soins ambulatoires, de nouvelles énergies sont donc plus que jamais nécessaires pour assurer nos missions. N'hésitez pas à venir apporter votre contribution dans la croissance et le déploiement de nos actions à destination de la population et des professionnels de santé !



Magali Florance et Florence Doury-Panchout, Co-Présidentes

PRÉAMBULE

L'année écoulée a été marquée par des défis et des réalisations significatives pour notre CPTS. Dans un contexte de transformation continue du système de santé, notre engagement a été de renforcer l'accès aux soins, d'améliorer la coordination interprofessionnelle et de promouvoir la prévention au sein de notre vaste territoire composé désormais de 115 communes.

Notre CPTS, la plus importante en taille du département, a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins de santé de notre population, en collaborant étroitement avec le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, le Dispositif d'Appui à la Coordination Santé Escalé 41, les Ordres professionnels et les collectivités locales et départementales. Nous avons ainsi pu mettre en œuvre des actions concrètes visant à faciliter l'accès aux soins, organiser des parcours de soins autour des patients, développer la prévention à une échelle populationnelle et contribuer à une première réponse au risque de crise sanitaire.

Notre projet de santé, évoluant chaque année grâce à des dialogues constructifs avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher et l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, reflète notre engagement à améliorer la qualité et la pertinence des soins dans une dimension pluriprofessionnelle. L'implication des professionnels de santé, membres de l'association, témoigne de la dynamique collective et démocratique qui anime notre structure.

En tant que directrice de la stratégie, j'ai veillé à ce que nos valeurs et notre mission soient au cœur de nos actions. Les partenariats stratégiques développés ont permis d'articuler efficacement nos initiatives avec les besoins de santé de notre territoire, assurant ainsi un impact positif et durable.



Valérie BOURGEOIS, Directrice Stratégie

Ce rapport d'activité illustre les étapes franchies, les succès obtenus et les défis futurs que nous nous apprêtons à relever. Nous restons déterminés à maintenir cette dynamique d'amélioration continue, en plaçant toujours la satisfaction des besoins de santé de la population au centre de nos préoccupations.



PROJET ASSOCIATIF

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) regroupent les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé territorial pour répondre à des problématiques communes autour de 6 missions nationales, que sont :

- L'accès aux soins
- L'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
- Le développement de la prévention à l'échelle d'une population
- Une réponse aux crises sanitaires graves
- La qualité et la pertinence des soins dans une dimension pluriprofessionnelle
- L'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

La CPTS La Salamandre, par l'action de ses membres et avec le soutien de son équipe salariée, a pour objet social de :

- Contribuer directement ou à travers d'autres structures à améliorer la coordination des soins et mutualiser les moyens et les tâches qui entrent dans le cadre des soins de proximité,

- Organiser une réponse aux besoins de santé du territoire, dans l'objectif d'une amélioration de l'accès aux soins sur le territoire,
- Favoriser les actions de prévention ainsi que la qualité et la pertinence des soins au sein du territoire,
- Favoriser les relations interprofessionnelles des acteurs de santé du territoire et de faire de la CPTS un lieu d'accueil et de formation pour les nouvelles générations,
- Favoriser une formation professionnelle interdisciplinaire sur le territoire,
- Maintenir une offre de soins pérenne en favorisant l'installation de nouveaux professionnels et en prévenant les formes d'épuisement professionnel ;
- Représenter les professionnels de santé de la CPTS et constituer une force de proposition auprès des pouvoirs publics, des institutions et des collectivités.

Inscrivant son projet dans une prise en charge pluridisciplinaire, la CPTS La Salamandre n'a pas vocation à suppléer le travail en pluridisciplinarité des structures existantes, mais à aider ceux qui n'ont pas les moyens de cette organisation avec comme cible un aménagement global le plus harmonieux possible des ressources pour l'accès aux soins. L'association n'a pas vocation à réaliser elle-même des soins. La CPTS La Salamandre a la possibilité de conclure des conventions pour assurer la mise à disposition de supports logistiques, administratifs, financiers ou autres avec toute organisation dont l'objet correspond à ces finalités.

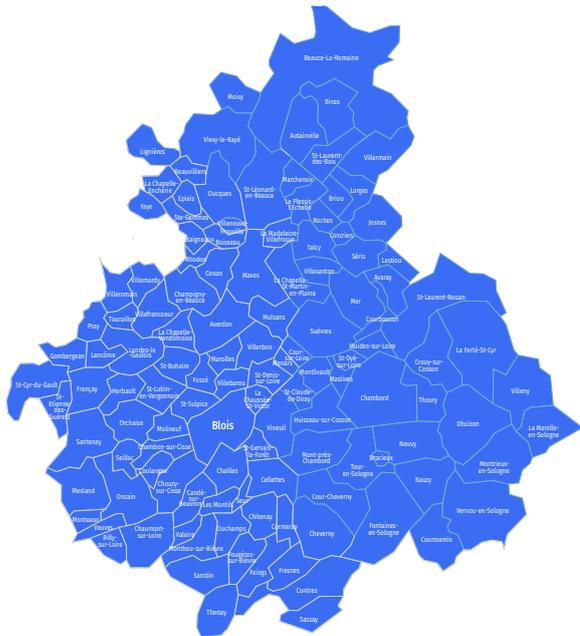
Un acteur stratégique local

Cinq ans après sa création, la CPTS la Salamandre est désormais un véritable acteur stratégique sur le territoire. Il est donc important que chaque professionnel de santé libéral ait voix au chapitre en y adhérant. Nous pesons dans les discussions et nos propositions sont entendues au niveau territorial et plus encore. Adhérer à la CPTS, c'est participer aux actions stratégiques territoriales en santé, localement évidemment mais aussi à l'échelle départementale, dans le cadre de l'élaboration du Schéma Unique des Solidarités et du Conseil Territorial de Santé (CTS). Si les CPTS sont initiées par le Ministère de la Santé et de la Prévention, notamment à travers le plan de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 », le dispositif est avant tout à la main des professionnels de santé

volontaires et investis sur le territoire. Notre CPTS a vocation à répondre au mieux aux réels besoins locaux. Rejoindre un collectif pluriprofessionnel, c'est s'engager pour l'intérêt général.



Un ancrage territorial



La CPTS La Salamandre couvre un territoire très vaste, s'étendant désormais sur 115 communes, après l'ajout de Lignéres, Fayes, Villeromain, Moisy et la Chapelle Enchérie en octobre 2023. Cependant, notre classification en taille 4 a été menacée par une population proche du seuil inférieur requis. Grâce au soutien de la CPTS du Vendômois pour l'intégration de ces cinq nouvelles communes, ainsi qu'à l'appui de la CPAM du Loir-et-Cher, de l'Agence Régionale

de Santé Centre-Val de Loire et de nombreux acteurs (Fédération des Unions Régionales des Professionnels de Santé Centre-Val de Loire, fédération des CPTS, collectif départemental des CPTS du Loir-et-Cher...), notre statut de taille 4 a été confirmé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Cette difficulté liée à l'effet seuil inhérent à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) des CPTS a été mentionnée dans la contribution de la Fédération des URPS aux futures négociations de l'ACI des CPTS dont on espère la tenue en 2025.

Parce qu'elle comprend le chef-lieu du département, la CPTS La Salamandre revêt un positionnement stratégique et politique important.

Elle s'établit sur 2 communautés d'agglomération (Agglopolys et Territoires Vendômois) et 3 communautés de communes (Grand Chambord, Sologne des Étangs et Beauce Val De Loire), avec lesquelles elle noue des partenariats de qualité dans le cadre des Contrats Locaux de Santé.

Par le truchement de son action Bougeothèque en particulier, la CPTS La Salamandre a fait son entrée dans le Contrat Ville de Blois.

Un Conseil d'Administration pluriprofessionnel

Au sein du conseil d'administration, 7 professions de santé sont représentées. Le conseil d'administration est composé de 12 membres et s'est réuni cette année **12 FOIS.**



- Valérie Molina a quitté son poste de trésorière.
- Thibault Parenteau a rejoint le CA après son élection à l'issue de la dernière Assemblée Générale.
- Juliette Nourisson, a intégré le bureau en qualité de co-secrétaire générale, poste qu'elle partage avec Lucie Mizzi et Sahar Iravani, en qualité de trésorière.

Une équipe salariée dédiée

L'équipe salariée a en charge l'animation des partenariats stratégiques, ainsi que le management et la mise en œuvre du projet associatif défini par le conseil d'administration. La CPTS La Salamandre a fait le choix de quitter le groupement d'employeurs auquel elle était rattachée pour embaucher directement son équipe salariée.



Valérie BOURGEOIS
Directrice Stratégie



Rémi DELFOUR-PEYRETHON
Coordonnateur du Projet santé



Corinne MENON-BERTHEUX
Comptable



Ophélie LEBLOND-TESSIER
Assistante de gestion

L'assistante de gestion est un maillon important dans l'organisation et le bon fonctionnement de la CPTS. Véritable couteau-suisse, elle met ses compétences au service de la CPTS pour la bonne mise en œuvre du projet associatif. Elle est donc amenée à assister un ou plusieurs membres de l'équipe et exécute des travaux administratifs et/ou logistiques.

Elle travaille de concert avec le coordonnateur du projet santé, lequel a pour mission la mise en œuvre de celui-ci, sur le plan technique et financier. Il supervise le déploiement du projet de santé sur le territoire et assure le lien avec les professionnels de santé qui y exercent.

Le coordonnateur du projet santé collabore étroitement avec la comptable dans le cadre du suivi des budgets prévisionnels attenants aux

actions de santé. La comptable, par ailleurs, assure la tenue de la comptabilité de la CPTS, tout en respectant les procédures et en garantissant la fiabilité des comptes. C'est elle qui est chargée d'enregistrer les investissements, les recettes et les dépenses de la structure, dans le but de préparer la clôture des comptes annuels et les déclarations fiscales et sociales.

L'assistante de gestion, le coordonnateur de projet de santé et la comptable sont sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de la stratégie. Cette dernière définit et met en œuvre les orientations stratégiques de la CPTS en collaboration avec le conseil d'administration. Elle assure la gestion administrative, financière, des ressources humaines et de management d'équipe, ainsi que le lien avec les partenaires du territoire.

Mouvements de personnel :

- Alice BELLLOT a quitté le poste de cheffe de projet santé fin avril 2023 (remplacement congé maternité de Marie MILLET).
- Virginie MESSIS a quitté le poste d'assistante de gestion fin mai 2023.
- Sandrine GRAVELAT a occupé le poste de chargée de mission à temps plein de septembre 2023 à avril 2024.

- Le poste de comptable est passé d'un 0,2 ETP à un 0,4 ETP (équivalent temps plein) en décembre 2023. Il est occupé par Corinne MENON-BERTHEUX.
- Rémi DELFOUR-PEYRETHON a pris le poste de coordonnateur de projet à temps plein en janvier 2024.
- Marie MILLET a quitté le poste de cheffe de projet en mars 2024.
- Ophélie LEBLOND-TESSIER a pris le poste d'assistante de gestion le 21 août 2024.

Au 30 mars	Nombre de salariés	Nombre d'ETP
2024	4	3,4
2023	4	2,7
2022	3	2,5

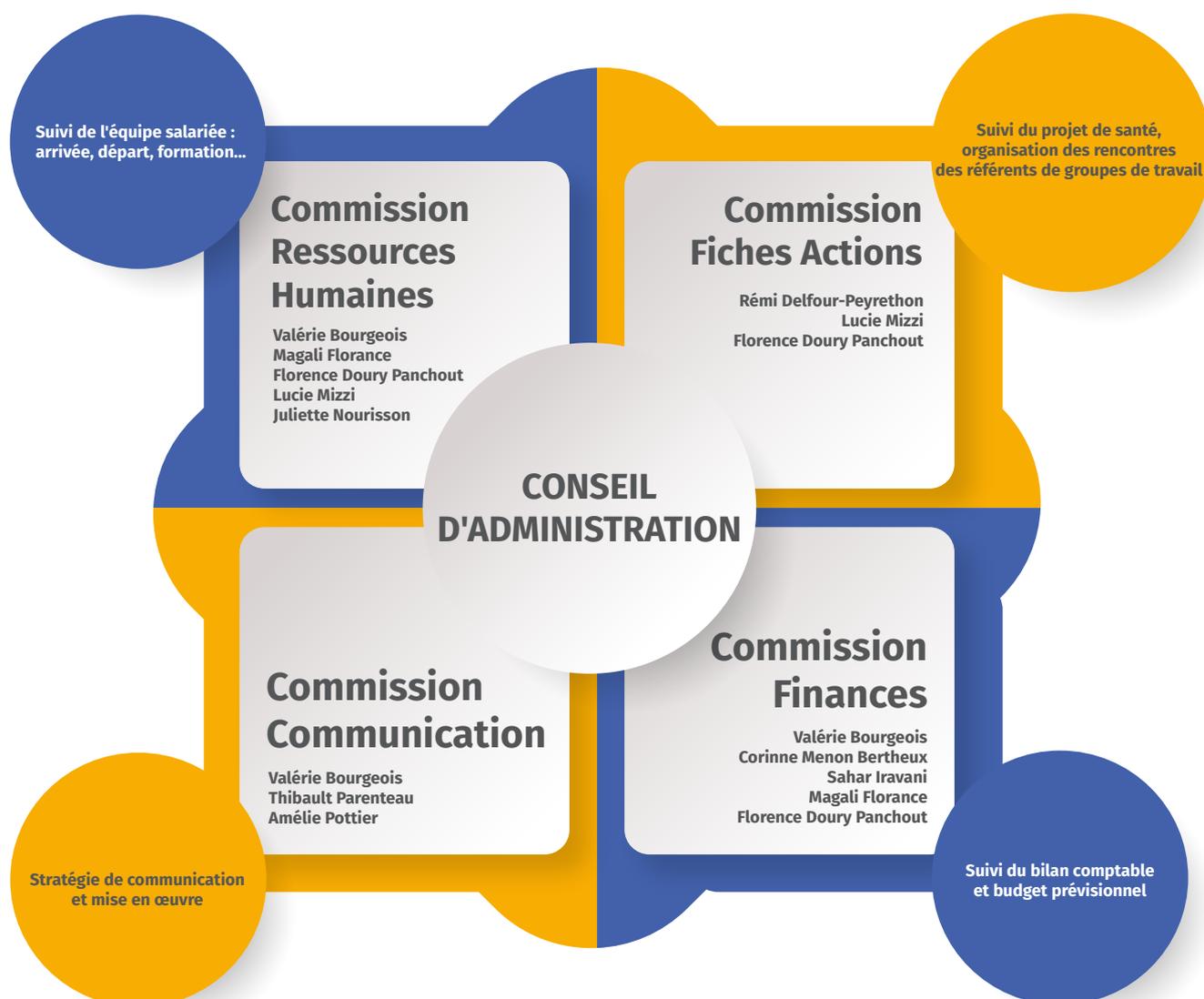
Une collaboration entre équipe salariée et professionnels de santé

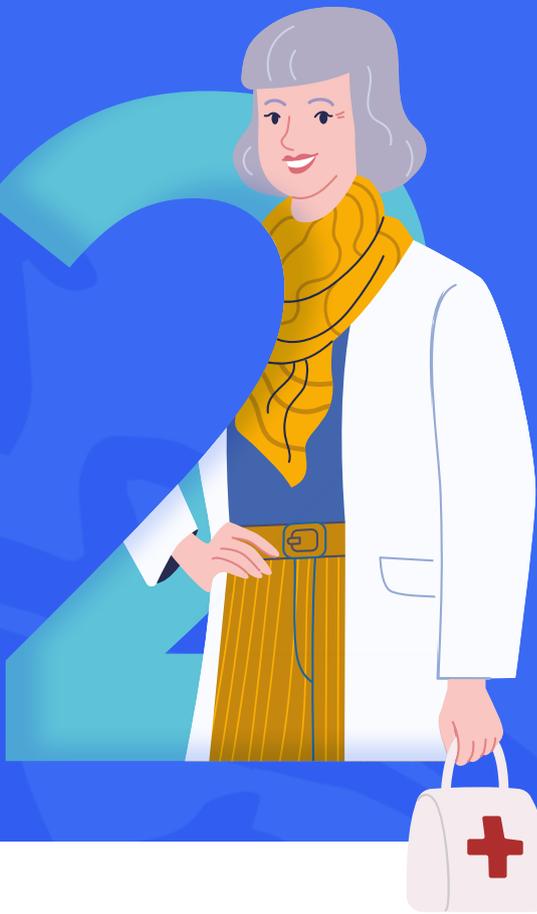
Au sein de la CPTS La Salamandre, la collaboration entre l'équipe salariée, regroupant la directrice de la stratégie, le coordonnateur du projet de santé, l'assistante de gestion et la comptable, et les professionnels de santé, qu'il s'agisse des administrateurs, de référents de groupes de travail, ou d'adhérents actifs, s'avère être un atout majeur. Le partage des compétences et l'expertise de chacun dans son domaine sont au cœur de notre succès, offrant des perspectives variées, riches de

points de vue complémentaires et qui contribuent au déploiement de notre association et de ses actions sur le territoire. La fluidité des relations, essentielle à notre fonctionnement, repose sur une compréhension mutuelle et une communication ouverte. Des ajustements sont parfois nécessaires pour harmoniser nos actions, mais c'est avec bienveillance et ouverture d'esprit que nous surmontons ces défis. Ensemble, nous créons un environnement de travail où la

collaboration fructueuse devient le moteur de nos initiatives et de l'amélioration continue de la qualité des projets développés par la CPTS La Salamandre, au bénéfice des patients de notre territoire et des adhérents à notre communauté.

Dans le cadre de cette collaboration entre équipe salariée et administrateurs, des commissions sont mises en place pour faciliter l'efficacité de notre travail, en parallèle du bureau et du conseil d'administration.





LE PROJET SANTÉ 2023-2024

Mission 1 : Accès aux soins

Accès à un médecin traitant

• Objectifs régionaux de référence :

- + Mieux connaître les personnes les plus éloignées du système de santé pour mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins.
- + Soutenir et promouvoir la structuration des soins primaires tout en favorisant l'organisation des parcours de santé.

• Référence du groupe de travail :

Dr Clara Motteau, médecin généraliste.

• Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail : 5

• Adhérents et partenaires sollicités :

professionnels de santé libéraux, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Santé Escale 41, collectivités locales du territoire, Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM) du Loir-et-Cher, Osons nous soigner, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Loir-et-Cher.

• Description de l'action :

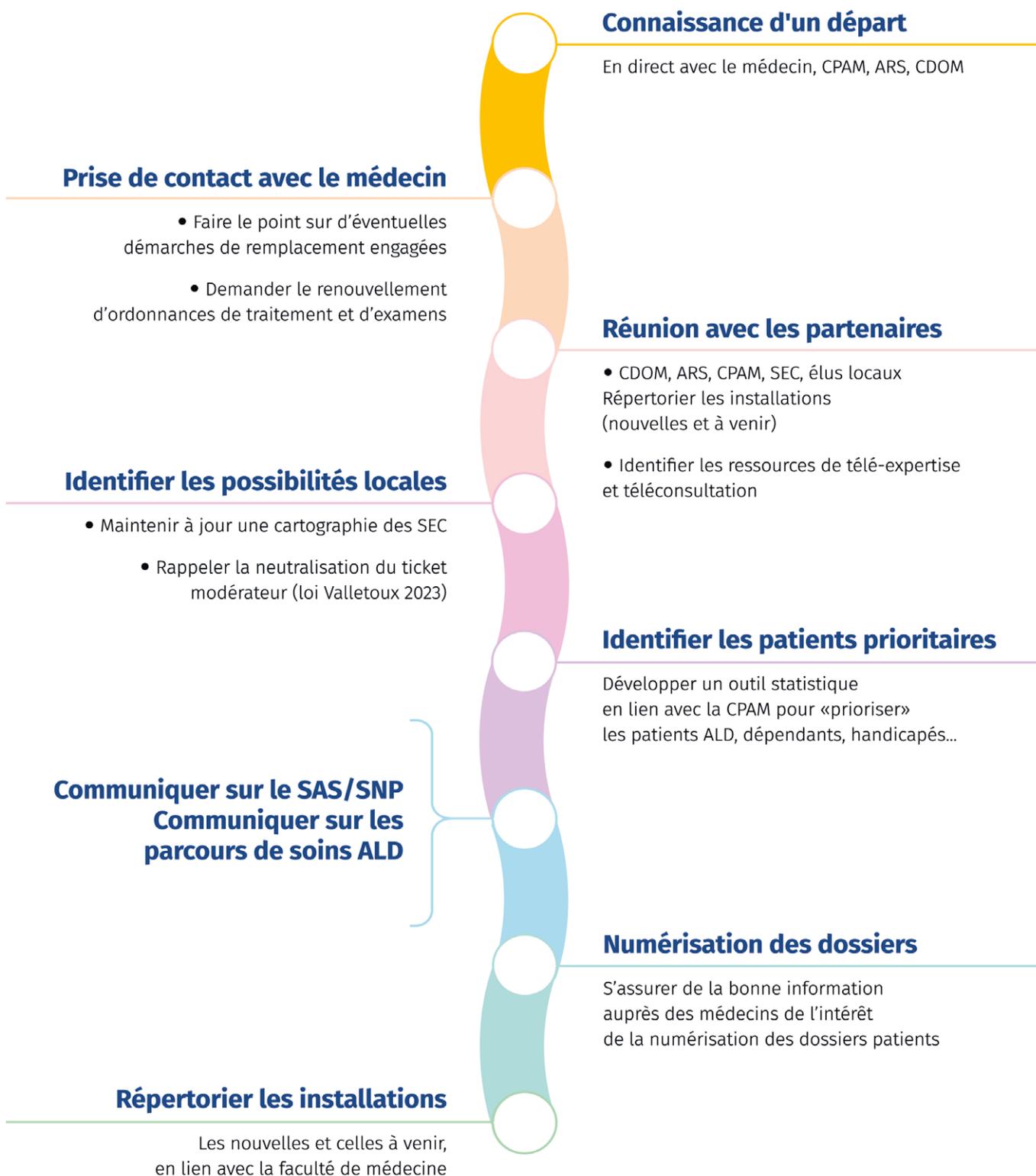
Notre CPTS a défini comme priorité d'œuvrer à l'émergence de solutions médicales pour les patients ayant une maladie chronique, en particulier ceux atteints d'une affection longue durée (ALD).

Cette action s'est articulée autour de 4 axes principaux :

- + La construction d'un parcours de soins, et de retour aux soins, à proposer aux patients sans médecin traitant porteurs d'une pathologie chronique, avec le partenariat du centre de santé de la CPAM.
- + Un recensement des actions d'éducation à la santé auprès des partenaires du territoire afin de développer une communication à destination des patients au bon usage du système de soins.
- + Une sensibilisation auprès des médecins à intégrer leurs patients réguliers.
- + La réalisation d'une infographie détaillant les étapes destinées à mieux anticiper et limiter les conséquences d'un départ de médecin généraliste. (schéma page 11)

• Quelques chiffres :

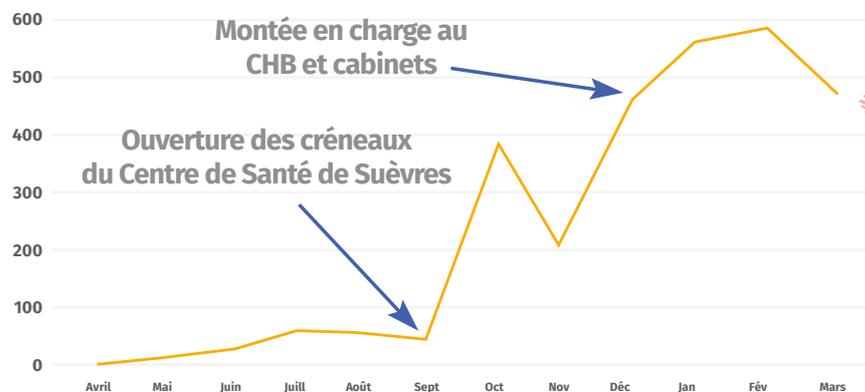
La proportion de patients sans médecin traitant sur notre territoire a diminué de 3,3 points comparativement à l'année précédente, et ce malgré une démographie médicale défavorable. Toutefois, 31 001 patients n'ont toujours pas de médecin traitant et cette patientèle représente 1/3 des recours aux urgences. Le développement d'actions en faveur de l'accès aux soins non programmés (SNP) est donc nécessaire et complémentaire.



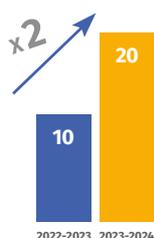
Soins non programmés

- **Objectif régional de référence** : organiser la réponse ambulatoire et hospitalière aux besoins de soins non programmés.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : Dr Clara Motteau, médecin généraliste.
- **Nombre de professionnels de santé du groupe de travail** : 8
- **Adhérents et partenaires sollicités** : professionnels de santé libéraux, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, cabinets médicaux du territoire, association Service d'Accès aux Soins (SAS) 41, CPAM du Loir-et-Cher, Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire, CPTS du Loir-et-Cher, Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS-ML), CDOM du Loir-et-Cher, DAC Santé Escal 41, association des médecins régulateurs de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA).
- **Description de l'action** :
 - + Poursuite d'une organisation effective de soins non programmés dans les cabinets de médecine générale volontaires du territoire de la CPTS La Salamandre. La régulation est assurée par le 15, qui dirige les patients nécessitant une consultation de soins non programmés vers un secrétariat déporté organisé par la CPTS. Le secrétariat propose aux patients des rendez-vous sur les plages mises à disposition par les médecins du territoire.
 - + Mise en place d'un centre de SNP dans l'enceinte du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (Centre Claude Hennequin).
- + Une ligne d'astreinte de kinésithérapie respiratoire pédiatrique et adulte, assurant la continuité des soins et la surveillance de l'état respiratoire des patients le nécessitant les week-ends et les jours fériés a fonctionné de fin octobre 2023 à mi-avril 2024.
- + Suite à l'assemblée générale constitutive du SAS Ambulatoire 41 en 2023, notre CPTS a poursuivi son soutien à la construction et au renforcement de cette structure. Pour rappel, le Service d'Accès aux Soins ambulatoire est un service départemental de régulation médicale visant à apporter au patient, sans médecin traitant ou en cas d'indisponibilité de celui-ci, une réponse à sa demande de soins urgents ou non programmés, en journée, dans un délai de 24 à 48h. Le SAS ambulatoire est donc complémentaire de la filière des soins urgents relevant du SAMU et repose sur une articulation étroite entre la médecine hospitalière et ambulatoire. Après prise de contact avec le SAS ambulatoire, le patient se verra prodiguer un conseil médical ou délivrer une prescription ou sera orienté, selon la situation, vers une consultation de soin non programmé en ville ou vers un service d'urgence.
- **Quelques chiffres** :
 - + Soins non programmés : 2753 créneaux de consultation ont été ouverts, 20 médecins ont consulté lors de ces créneaux. (schéma page 13)
 - + Gardes de kinésithérapie respiratoire : 14 kinésithérapeutes ont participé, 44 séances de kinésithérapie respiratoire ont été réalisées (schéma page 13).

ÉVOLUTION DES CRÉNEAUX SNP OUVERTS EN CABINET, AU CHB ET AU CENTRE DE SANTÉ DE SUÈVRES



Nombre de médecins effecteurs



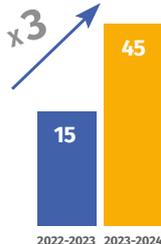
CRÉNEAUX OUVERTS
D'AVRIL 2023 À MARS 2024



de RDV acceptés

OFFRES DE SOINS NON PROGRAMMÉS EN KINÉ RESPIRATOIRE

Nombre de séances réalisées lors des gardes



JOURS DE GARDE ASSURÉS
D'OCTOBRE 2023 À AVRIL 2024



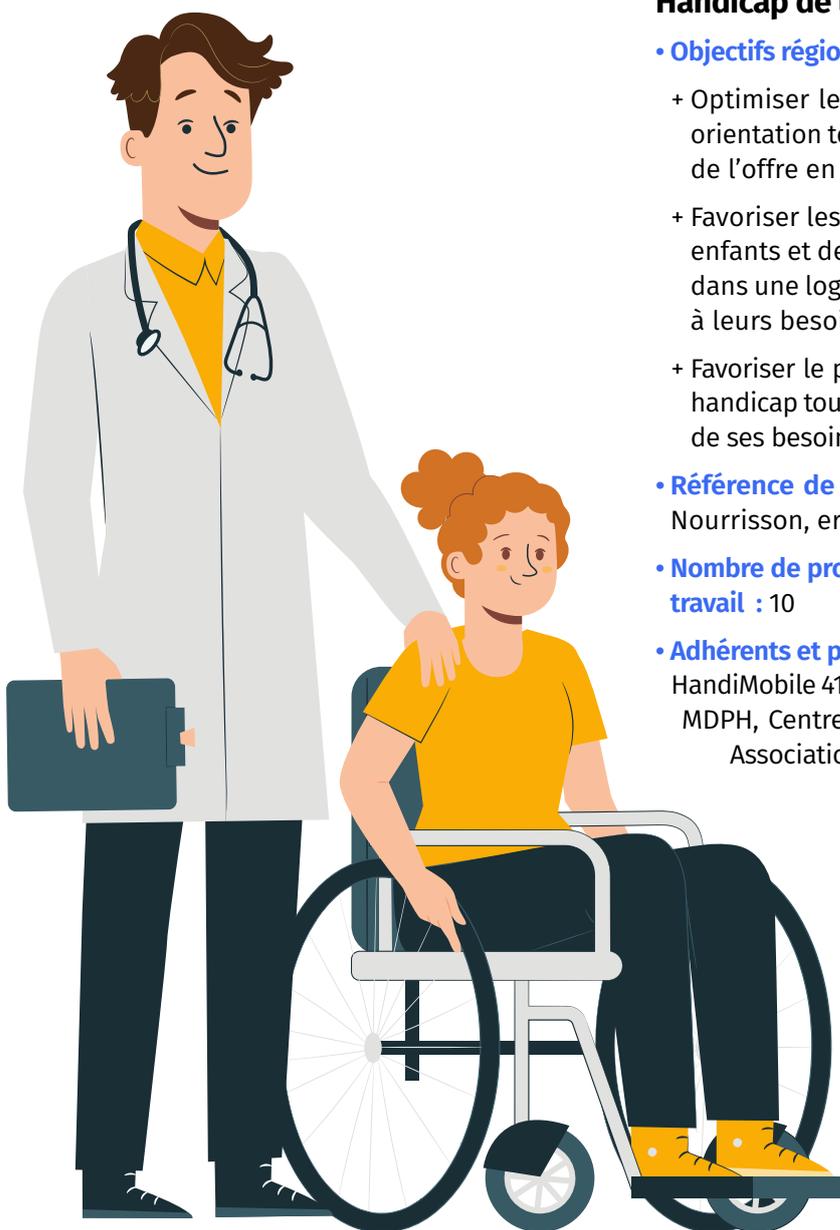
14
masseurs-kinésithérapeutes
ont assuré les gardes

Mission 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

Renforcer le lien ville-hôpital

- **Objectif régional de référence** : Favoriser la coordination ville-hôpital pour fluidifier les parcours de soins.
- **Référence du groupe de travail** : Équipe salariée.
- **Adhérents et partenaires sollicités** : Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, DAC 41, HAD du Loir-et-Cher, CPAM, MSP, cliniques privées, professionnels de santé libéraux.
- **Description de l'action** :
 - + Suite au projet de construction de cellules des cas complexes de l'année précédente, participation à ces cellules.

- + Participation de la CPTS La Salamandre au GHT41 permettant la co-construction au sein du territoire de projets communs.
- + Coordination ville-hôpital pour fluidifier le parcours du patient : insuffisance cardiaque, santé mentale, équipes mobiles...
- + Articulation avec les acteurs du territoire pour l'accompagnement des parcours spécifiques identifiés : personnes âgées et personnes en situation de handicap.



Handicap de l'enfant

• Objectifs régionaux de référence :

- + Optimiser le parcours de l'usager et sa bonne orientation tout en promouvant la connaissance de l'offre en santé.
- + Favoriser les apprentissages et le parcours des enfants et des jeunes en situation de handicap dans une logique d'inclusion tout en répondant à leurs besoins spécifiques.
- + Favoriser le parcours de l'adulte en situation de handicap tout au long de la vie en tenant compte de ses besoins spécifiques.

• Référence de la du groupe de travail : Juliette Nourrisson, ergothérapeute.

• Nombre de professionnels de santé du groupe de travail : 10

• Adhérents et partenaires sollicités :

HandiMobile 41, ASLD, APF France handicap, ADAPEI, MDPH, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, Association Tandem Handicap 41.

• **Description de l'action :**

+ Diffusion des livrets d'information sur les thèmes suivants : le chaussage de l'enfant, les professionnels de la rééducation, la scolarisation de l'enfant en situation de handicap (aménagement, matériels et accompagnement, dispositifs spécialisés en milieu ordinaire, plans d'accompagnement, scolarisation en établissement médico-social).



+ Actions d'information autour des indications et des modalités de prescription de l'appareillage ; notamment par la tenue d'une soirée dédiée à la problématique.

+ Poursuite du partenariat ville-hôpital via l'articulation entre la CPTS, HandiMobile41 et HandiConsult 41.

• **Quelques chiffres :** Dr Clara Motteau, médecin généraliste.

+ 6 professions représentées par 13 participants lors de la soirée d'information sur l'appareillage.

+ 6 supports téléchargeables – ou imprimés – diffusés.

Lombalgie

• **Objectifs régionaux de référence :**

+ Optimiser le parcours de l'usager et sa bonne orientation tout en promouvant la connaissance de l'offre en santé.

+ Développer des outils de coopération entre professionnels de santé.

• **Référence du groupe de travail :** Adrien Lacko, masseur-kinésithérapeute.

• **Nombre de professionnels de santé du groupe de travail :** 3

• **Adhérents et partenaires sollicités :** DAC 41, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, médecins et kinésithérapeutes.

• **Description de l'action :**

Dans une logique « patient centrée », cette action doit permettre d'éviter l'errance thérapeutique des patients atteints de lombalgies persistantes et d'optimiser leur prise en charge.

+ Les acteurs de cette action ont construit un parcours du patient souffrant de douleur lombaire persistante ainsi qu'un carnet de suivi à leur intention.



+ Réflexion anticipée sur la diffusion et l'utilisation du carnet dans le parcours de soin.

Violence et santé

• **Objectifs régionaux de référence :**

+ Développer des outils de coopération entre professionnels de santé.

+ Adapter l'offre de soins à l'évolution des pratiques professionnelles et aux besoins des usagers.

+ Organiser une réponse graduée aux professionnels pour les personnes relevant d'un parcours de santé complexe.

• **Référence du groupe de travail :** Julia Muller, masseur-kinésithérapeute.

• **Nombre de professionnels de santé du groupe de travail :** 5

• **Adhérents et partenaires sollicités :** Professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escale 41, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (Unité Médico-Judiciaire),

ISCG (Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie), associations du territoire.

• **Description de l'action :**

Assurer une prise en charge adaptée par les professionnels de santé de notre territoire envers les personnes ayant subi de la violence.

+ Les acteurs de cette action ont construit et diffusé un annuaire répertoriant les acteurs dans la prise en charge des violences subies, dans un triple objectif d'information, d'aide à l'orientation et de coordination entre les professionnels de notre CPTS.



Mission 3 : Développer des actions territoriales de prévention

Bien vieillir – Expérimentation ICOPE (Integrated Care for Older PEople)

• Objectifs régionaux de référence :

- + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
- + Préserver une équité de chances en matière de prévention.

• **Référence du groupe de travail :** Magali Florance, infirmière.

• Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail : 5

Animatrice territoriale, financée via une convention entre la CPTS et l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) du CHU de Tours : Mme Fatiha Aiboud, IPA libérale.

• **Partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, ERVMA CHU de Tours, Groupement d'Intérêt Public (GIP), e-Santé Centre-Val de Loire, DAC Santé Escale 41, Équipe Mobile Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (EMVMA) 41 (Vendôme).

• Description de l'action :

+ ICOPE est un dispositif promu par l'OMS et soutenu par les ministères de la santé et des solidarités qui vise à prévenir la perte d'autonomie pour permettre un vieillissement en bonne santé. Le territoire de la CPTS La Salamandre a été retenu pour le déploiement du dispositif sur la région Centre-Val de Loire (avec la CPTS O'Tours). Ainsi notre structure a assuré la coordination du déploiement du programme à l'aide d'outils numériques, d'organisation d'ateliers de dépistage mais également par la promotion auprès des professionnels de santé pour motiver leur adhésion au projet.

• Quelques chiffres :

- + 27 professionnels de santé de notre CPTS ont été formés à ICOPE par e-learning.
- + 400 STEP1 – première étape du dispositif permettant l'émission d'alertes en cas de fragilités de santé – ont pu être réalisés au cours de l'année.



27

professionnels de santé **formés à ICOPE**

Bien vieillir – Plan National Antichute

• Objectifs régionaux de référence :

- + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
- + Préserver une équité de chances en matière de prévention.

• **Référence du groupe de travail :** Thibault Paren-teau, ergothérapeute.

• Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail : 5

• **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, ERVMA du CHRU Tours, DAC Santé Escale 41, EMVMA 41 (Vendôme).

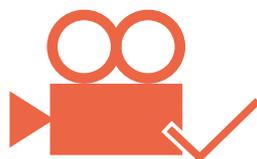
• Description de l'action :

+ Avec un objectif national de diminution significative des chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes âgées, notre CPTS s'est mobilisée pour sensibiliser et informer le grand public et les professionnels de santé sur les leviers de prévention et les aides existantes. L'idée étant de donner de la visibilité à cette problématique de santé tout en proposant des solutions concrètes.

• Quelques chiffres :

- + Création de vidéos d'information sur les dispositifs d'aide.
- + Organisation de 3 conférences sur la prévention des chutes.

5

vidéos d'information **créées**

Prévention diabète

• Objectifs régionaux de référence :

- + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
- + Préserver une équité de chances en matière de prévention.

• **Référence du groupe de travail :** Dr Françoise Guégan, pharmacienne.

• **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail :** 3

• **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escale 41, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, CPAM du Loir-et-Cher.

• Description de l'action :

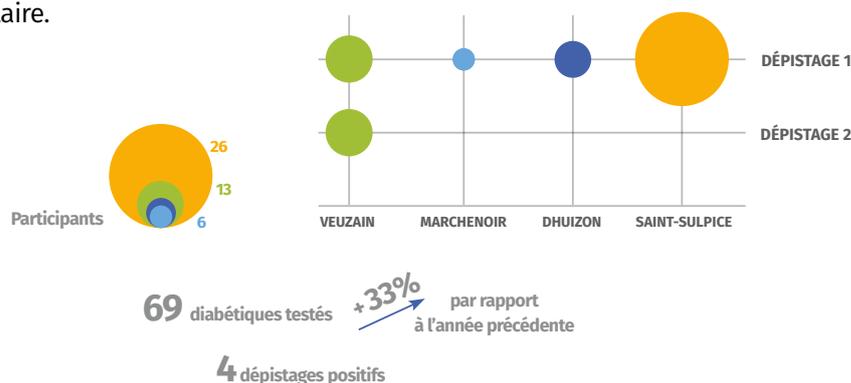
- + Poursuivre le déploiement du rétinographe pour le dépistage des rétinopathies et des maculopathies diabétiques en cohérence avec les besoins du territoire de notre CPTS.
- + Sondage des patients conviés sur leur niveau de connaissance perçue de la pathologie du diabète ainsi que sur leur besoin d'information complémentaire.

• Ces actions sont rendues possibles grâce aux partenariats entre :

- notre CPTS, qui mobilise les communes et professionnels de santé de son territoire,
- Santé Escale 41, qui met à disposition le rétinographe,
- le Centre Hospitalier Simone Veil qui met à disposition une orthoptiste ainsi que les ressources du service d'ophtalmologie.

• Quelques chiffres :

- + 69 personnes testées
- + 4 patients dépistés avec une rétinopathie ou maculopathie diabétique (-73% par rapport à l'année précédente)
- + 85% des sondés estiment avoir une bonne connaissance de la pathologie mais soulignent que des actions de prévention sur les liens entre cette pathologie et l'alimentation / l'activité physique seraient pertinentes.
- + 5 actions de dépistage : Dhuizon, Marchenoir, Veuzain (x2), Saint-Sulpice-de-Pommeray.



Prévention Sport santé

• Objectif régional de référence :

- + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
- + Préserver une équité de chances en matière de prévention.

• **Référence du groupe de travail :** Dr Carlos Rodrigues, médecin généraliste et médecin du sport.

• **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail :** 3

• **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, Maison Sport-Santé de Santé Escale 41, acteurs du sport-santé de notre territoire (enseignants en Activité Physique Adaptée, associations sportives...).

• Description de l'action :

- + Partenariat avec la Maison Sport-Santé de Santé Escale 41 pour la création et la diffusion d'un annuaire de l'offre sport-santé du territoire.
- + Soirée d'information sur l'offre de sport-santé à notre échelle locale et sensibilisation sur les modalités de prescription du sport santé auprès des professionnels de santé. Un des objectifs était de créer un temps d'échange entre prescripteurs et effecteurs afin de mieux articuler la mise en œuvre du sport-santé.



• Quelques chiffres :

- + 17 acteurs du déploiement de l'offre de sport-santé de notre territoire présents à la soirée d'information et de sensibilisation.
- + 18 associations et 5 enseignants en APA répertoriés sur le livret.

Périnatalité et petite enfance

• Objectif régional de référence :

+ Préserver une équité de chances en matière de prévention.

• **Référence du groupe de travail :** Amélie Pottier, masseur-kinésithérapeute.

• **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail :** 10

• **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, ARS Centre-Val de Loire, Asso Tout P'tits 41, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Communes du territoire, Caisse d'Allocations Familiales 41.

• Description de l'action :

+ Poursuite des ateliers « Bougeothèques » : des professionnels de santé formés en pédiatrie, adhérents de notre association, mettent en place et animent ces ateliers de motricité pour les enfants de 0 à 3 ans. Également une occasion d'échanges, ces temps permettent de répondre aux interrogations des parents et futurs parents sur le développement de leurs enfants (diversification alimentaire, vaccination, santé environnementale...). Principalement mis en place dans des zones d'isolement social et/ou géographique, ces ateliers ont vocation à proposer un espace durable et fiable de ressources pour les familles.

+ Participation à la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM), journée gratuite d'accompagnement à la parentalité.

+ Organisation d'une soirée d'information à destination des professionnels de santé et de la petite enfance abordant des thèmes variés tels que la parentalité en situation de handicap, le développement neuromoteur du bébé, la présentation du Réseau Périnat Centre-Val de Loire.

+ Production d'un livret traitant du reflux gastro-oesophagien du nourrisson. Ce livret a été coconstruit par une interne en pharmacie et une pharmacienne, validé par une sage-femme et une pédiatre.



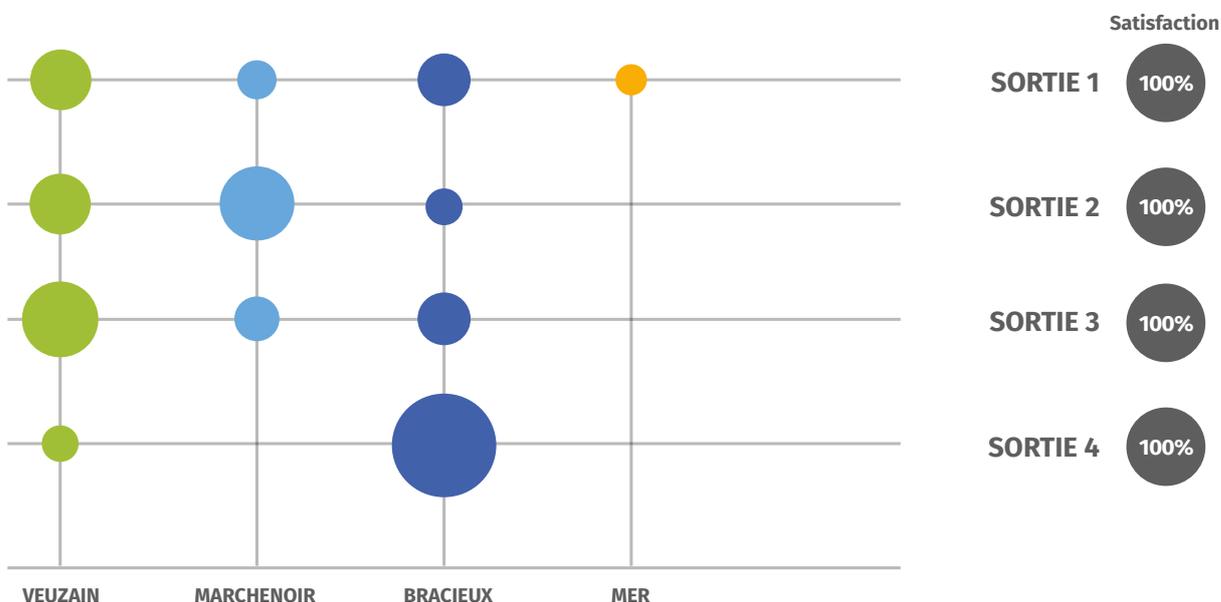
• Quelques chiffres :

+ 12 ateliers Bougeothèques organisés sur le territoire.

+ 232 enfants et adultes accueillis lors de ces ateliers.

+ 34 professionnels de santé ont participé à la soirée « Apéri'natalité » rythmée par 4 conférences.

+ Une soixantaine de familles ont été accueillies lors de la journée s'inscrivant dans la SMAM.



232 enfants et adultes
accueillis lors
des **12** sorties

Participants  **34**
9

Mission 4 : Gestion de crise

Mise en place d'un plan d'action en cas de crises sanitaires graves

- **Objectifs régionaux de référence :** Mise en place d'un plan d'action correspondant aux besoins et s'appuyant sur les ressources du territoire. Sa construction est en lien avec l'ARS et les plans d'urgence déjà existants.
- **Référence du groupe de travail :** Équipe salariée.
- **Partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, URPS-ML Centre Val de Loire, ARS, établissements de santé, centres de secours, Membres du comité de pilotage (COFIL) : Magali Florance (infirmière), Anna-Maria Enache (médecin), Fatiha Aiboud (infirmière en pratique avancée), Florence Doury-Panchout (médecin), Paul-Olivier Perichon (pharmacien), Rémi Delfour-Peyrethon (coordonnateur du projet santé), Valérie Bourgeois (directrice de la stratégie).

• Description de l'action :

- + Mise en place d'un comité de pilotage au sein de notre CPTS.
- + Démarrage de l'écriture du plan de gestion de crise en lien avec les partenaires.
- + Participation d'un médecin et de la direction de la CPTS à l'exercice nucléaire du 24/05/2023 organisé par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN).



Mission 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Comité de Retour d'Expérience libéral (CREX lib)

- **Objectif régional de référence** : Promouvoir et favoriser la déclaration et le traitement des événements indésirables en développant la culture positive de l'erreur.
- **Référence du groupe de travail** : Magali Florance, infirmière.
- **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail** : 10
- **Adhérents et partenaires sollicités** : professionnels de santé libéraux, URPS Infirmiers Centre Val-de-Loire, Fédération des URPS Centre Val-de-Loire, Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients QUALIRIS Centre-Val de Loire (SRA QUALIRIS), AFM42.

• Description de l'action :

- + Partant de l'état des lieux sur la connaissance de la notion d'erreur positive initié l'année précédente, les professionnels de santé de la CPTS ont été invités à participer au e-learning d'introduction au CREX.
- + Une journée de formation d'analystes a également été organisée au sein de notre CPTS.

• Quelques chiffres :

- + 19 professionnels de santé formés en tant qu'analystes.
- + 10 professionnels de santé ont réalisé le e-learning.



19

professionnels de santé **formés comme analystes**

Réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)

- **Objectif régional de référence** : Organiser une réponse graduée pour les personnes relevant d'un parcours de santé complexe.
- **Référence du groupe de travail** : Équipe salariée, pilotage et déploiement sur le territoire.
- **Adhérents et partenaires sollicités** : professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escale 41.

- **Description de l'action** : Le DAC 41 organise les RCP sur le département. À l'échelle de notre territoire notre CPTS assure la promotion de celles-ci et indemnise les professionnels de santé libéraux participants.

- + Promotion et indemnisation de la participation des professionnels de santé libéraux aux RCP.
- + Inciter le repérage par les professionnels de santé libéraux des patients ayant un parcours de santé complexe et l'adressage au DAC Santé Escale 41.

Mission 6 : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Favoriser le bien-être des soignants

- **Objectif régional de référence** : inciter les professionnels de santé à s'installer en région Centre Val-de-Loire.
- **Référence du groupe de travail** : Elise Fontaine, psychologue.
- **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail** : 5

• Description de l'action :

- + Organisation et animation de 4 groupes d'analyse de pratiques professionnelles sur le territoire de la CPTS.
- + Proposition d'un compagnonnage des néo-installés.
- + Organisation du Noël des soignants de la CPTS comme moment d'échange et de partage.



Favoriser la rencontre des étudiants en santé sur le territoire

- **Objectif régional de référence** : inciter les professionnels de santé à s'installer en région Centre Val-de-Loire.
- **Référence du groupe de travail** : Dr Valérie Molina, médecin généraliste.
- **Nombre de professionnels de santé membres du groupe de travail** : 4

• Partenaires sollicités : CDOM du Loir-et-Cher

• Description de l'action :

- + Mise à disposition d'un espace de travail et de réunion pour permettre aux étudiants en santé de se réunir de manière informelle en interprofessionnalité.



Appui aux Structures d'Exercice Coordonné (SEC)

- **Objectif régional de référence** : Améliorer le maillage territorial en structures de soins coordonnés.
- **Référence du groupe de travail** : Etienne Panchout, masseur-kinésithérapeute.
- **Adhérents sollicités** : Professionnels de santé du territoire et leurs structures d'exercice.
- **Description de l'action** : L'objet central de cette action est d'œuvrer pour l'amélioration de la prise en charge des patients en créant des conditions d'exercice facilitantes pour les équipes de soins primaires.

- + Présenter les missions de notre CPTS ainsi que son rôle dans le soutien aux structures d'exercice coordonné du territoire.
- + Présenter les structures d'exercice coordonné possibles aux professionnels de santé de notre CPTS.
- + Organisation d'une analyse de pratiques professionnelles auprès des professionnels des structures d'exercice coordonné.
- + 3 structures d'exercice coordonné rencontrées sur notre territoire.



Notre projet de santé 2023/2024 s'est terminé le 26 mars dernier et le nouveau a débuté le 11 avril suivant. Dans le but de faire vivre les actions entreprises par la CPTS La Salamandre et afin d'augmenter l'impact de celles-ci, nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez apporter votre expertise et vos idées. Tout nouveau projet est également le bienvenu.

Cette année, 17 fiches actions ont été présentées et validées par la CPAM dont l'articulation et la mise en œuvre doivent permettre d'améliorer la santé de la population sur l'ensemble de notre territoire.

- Action en faveur de l'amélioration de l'accès à un médecin traitant
- Action de Soins Non-Programmés
- Développement de la eSanté
- Action à destination de la santé des populations vulnérables
- Mise en place de parcours ville-hôpital
- Action en faveur du handicap
- Parcours lombalgie
- Thématique « violence et santé »
- Action en lien avec les cancers
- Actions en faveur du « bien-vieillir »
- Dépistages de la rétinopathie
- Thématique de la périnatalité et la petite enfance
- Thématique « sport et santé »
- Travail sur un plan de gestion de crise à l'échelle de notre territoire
- Action en faveur de la qualité et la pertinence des soins
- Appui aux structures d'exercice coordonné
- Appui aux professionnels, étudiants et retraités de santé





GLOSSAIRE

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel

AG : Assemblée Générale

ALD : Affection Longue Durée

ARS : Agence Régionale de Santé

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDOM : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CLS : Contrat Local de Santé

COFIL : Comité de Pilotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CREX lib : Comité de Retour d'Expérience libéral

CTS : Conseil Territorial de Santé

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

EAPA : Enseignant en Activité Physique Adaptée

EMVMA : Équipe Mobile Vieillesse et Maintien de l'Autonomie

ERVMA : Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie

GIP : Groupement d'Intérêt Public

HAD : Hospitalisation À Domicile

ICOPE : Integrated Care for Older People

IPA : Infirmier en Pratique Avancée

IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

ISCG : Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires

PMI : Protection Maternelle et Infantile

SAS : Service d'Accès aux Soins

SEC : Structure d'Exercice Coordonné

SMAM : Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

SNP : Soins Non Programmés

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

Rédaction : Valérie BOURGEOIS pour le projet associatif et
Rémi DELFOUR-PEYRETHON pour le projet santé

Conception graphique : Flamingo Communications

Valérie Bourgeois,
Directrice Stratégie
06 83 67 37 48

Rémi DELFOUR-PEYRETHON,
Coordonnateur de Projet de Santé
06 82 56 18 92





10 rue Claude Bernard à Blois

Pour ne rien manquer de nos actualités

SUIVEZ-NOUS



cptslasalamandre.fr

